

## APPEL A CANDIDATURES

Etre accompagné par Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine (PQN-A) et l'Institut d'Aménagement, du Tourisme et d'Urbanisme sur les problématiques suivantes :

### **Adapter l'aménagement de son territoire pour faire face aux changements**

*Dans le cadre de la revitalisation de son centre-bourg/centre-ville, réfléchir à l'échelle du territoire pour prévenir et anticiper les risques induits par le dérèglement climatique (eau, énergie, chaleur, foncier, inondations, etc.)*

### **Qui sommes-nous?**

[Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine](#) (PQN-A) est un centre de ressources régional sur le développement territorial. Co-piloté et co-financé par l'État et la Région Nouvelle-Aquitaine, il œuvre dans deux domaines complémentaires, urbain et rural. Il constitue une expérience originale de mise en réseau, d'animation, d'accompagnement, de qualification et d'échanges des acteurs du développement territorial, en particulier les collectivités publiques et territoires de projet.

Depuis 2019, l'Etat et la Région Nouvelle-Aquitaine ont missionné Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine (PQN-A) pour mettre en réseau les décideurs locaux et l'ingénierie locale travaillant sur la revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs. Pour cet appel à candidature, PQN-A est accompagné du IATU.

[L'Institut d'Aménagement, du Tourisme et de l'Urbanisme](#) (IATU) est un institut implanté au sein de l'Université Bordeaux Montaigne proposant des formations de niveau licence et master dans les domaines de l'aménagement, du tourisme et de l'urbanisme.

## Contexte du programme d'accompagnement

Les crises liées au dérèglement climatique (sociales, écologiques, sanitaires, migratoires, etc.) placent les territoires en ligne de front. Pour ces derniers, les défis à relever sont de taille et mettent les élus et les acteurs locaux à l'épreuve pour y parvenir. Toutefois, l'échelle territoriale est pertinente pour œuvrer aux changements.

La loi Climat et Résilience du 22 août 2021 s'inscrit également dans ce contexte de lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience territoriale face à ses effets. Elle s'articule autour de cinq thématiques : consommer, produire et travailler, se déplacer, se loger et se nourrir. Ces dernières font écho à celles de la revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs et plus généralement à l'aménagement de son territoire. Les objectifs mis en avant par cette loi s'adressent donc principalement aux territoires qui n'ont aujourd'hui pas toutes les clés pour relever ces enjeux.

C'est pourquoi, au regard des objectifs affichés du Législateur et de l'État, de la Région sur la revitalisation mais aussi sur les questions de transition écologique et énergétique, il est apparu opportun d'explorer les conditions de mise en œuvre d'un projet d'aménagement pour un territoire volontaire. De fait, PQN-A accompagné du IATU souhaite donner l'opportunité à un territoire de bénéficier d'un accompagnement sur ces problématiques dans le cadre de sa démarche de revitalisation et de bénéficier d'un apport particulier en ingénierie.

## Objectif du programme d'accompagnement

Le programme d'accompagnement s'inscrit autour de la problématique suivante : **comment adapter son projet d'aménagement, prévenir et anticiper les risques induits par le changement climatique (eau, énergie, chaleur, foncier, inondations, etc.) ?**

**L'objectif de ce programme est d'accompagner un territoire à construire son projet d'aménagement dans le cadre des enjeux et objectifs cités précédemment.**

**Il a également pour objectif de construire une véritable relation pédagogique de confiance entre les étudiants, l'équipe pédagogique et l'équipe municipale. Il bénéficie les étudiants, qui se confrontent à la réalité du terrain, et les élus, qui reçoivent des propositions qui peuvent transformer leurs visions de leur territoire.**

## Présentation du programme d'accompagnement

Pour ce faire, PQN-A et l'IATU se réunissent pour vous accompagner dans cette démarche en 5 étapes :

1. **Le lancement de la démarche (juillet à août 2024)** : sélection des lauréats, rencontre avec le territoire sélectionné et contractualisation avec l'IATU
2. **La phase d'immersion (septembre à décembre 2024)** : diagnostic, travail avec les techniciens et les élus, formalisation des enjeux et proposition d'un premier rendu

3. **La phase de travail sur un plan-guide d'actions (janvier à février 2025)** : proposition de scénarii alternatifs ou complémentaires pour construire la démarche
4. **L'opérationnalisation et la mise en œuvre de plusieurs projets (mars à avril 2025)**
5. **La diffusion de l'expérimentation et sa mise en valeur**

L'accompagnement de PQN-A s'inscrit dans le cadre de sa mission sur la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs. Le centre de ressource coordonne cette expérimentation avec l'IATU. Il aura un rôle important à jouer dans la diffusion de l'expérimentation et sa mise en valeur au niveau régional. Le cas échéant, il pourra accompagner les étudiants dans la conception d'un atelier de co-construction avec les acteurs du territoire.

L'accompagnement du IATU s'inscrit dans le cadre du "projet long" mené par des étudiants du Master 2 Urbanisme Programmation Stratégie Maîtrise d'Ouvrage (UPSMO) dans une collectivité et une thématique précise. Les étudiants seront les chefs de projet de cet accompagnement.

## Conditions d'éligibilité

Ce programme s'adresse à **une commune rurale seule en collaboration avec son EPCI** ou bien à **un EPCI/territoire de projet rural présentant plusieurs communes volontaires** pour travailler ensemble un projet d'aménagement au regard des enjeux liés au changement climatique.

Tenant compte du temps contraint dont disposent les étudiants de l'IATU, il s'adresse aux **communes rurales situées au maximum à 2h de Bordeaux, ou** et à leur **Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre**. Il s'adresse également aux **communes rurales plus distantes ayant la possibilité d'héberger environ 25 étudiants sur des périodes de 3 jours consécutifs, à environ 3 ou 4 reprises** ou et à leur **Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI)**.

Étant conscients que cette contrainte exclut de fait certains territoires, nous travaillons actuellement à de nouveaux partenariats universitaires autour de Limoges, Poitiers et Pau afin de proposer d'autres modalités d'intervention.

Pour candidater à ce programme, il est demandé que la collectivité :

- dispose d'une **pluralité de lieux et d'enjeux** que les étudiants pourront travailler;
- constitue un **groupe projet**, composé d'un **binôme-référent** : un **élu** pour le portage politique et un **technicien** pour le portage technique. Ce binôme sera le socle du pilotage de l'expérimentation. Il est demandé que la commune ou les communes et l'EPCI s'engagent ensemble dans ce processus et se mobilise pour accompagner les étudiants dans leur travail
- démontre **sa volonté et son ouverture à expérimenter et à être questionné** sur son territoire, ainsi qu'à engager une relation pédagogique bienveillante avec les étudiants par une lettre d'intention (cf "Comment candidater?");
- mobilise un **budget** pour défrayer les étudiants dans leurs **déplacements et leur hébergement**, ou, le cas échéant, mobilise un hébergement (environ 9 jours non consécutifs de travail sur le terrain);
- mobilise sur place des **espaces de travail et d'impression** à destination des étudiants.

Attention, l'expérimentation se déroule sur un temps contraint permettant de faire vivre une dynamique locale. La mobilisation des acteurs nécessite donc une disponibilité du binôme et

particulièrement du référent technique. Enfin, le groupe projet pourra évoluer lors des étapes de déploiement du programme.

## Apports et attendus de l'expérimentation

Cette expérimentation vous permettra de :

1. Identifier les enjeux et bénéficier d'un diagnostic complet ;
2. Structurer votre projet, les acteurs clés à réunir et les outils à mobiliser pour passer à l'action
3. Être soutenu, aidé et conseillé tout le long de l'expérimentation ;
4. Bénéficier des productions et autres livrables des étudiants sur la démarche
5. Bénéficier d'un accompagnement complet et permettre aux acteurs du réseau régional animé par PQN-A de profiter de l'expérimentation conduite

## Comment candidater ?

Formuler une note d'intention qui présente :

- un court **portrait de votre territoire** (typologie, nombre d'habitants, spécificités) ;
- une **description de la démarche** menée à ce jour par le territoire sur la revitalisation
- les **raisons pour lesquelles vous candidatez** à cette expérimentation et les besoins identifiés sur votre territoire ;
- **la volonté politique** de mettre en œuvre une feuille de route **autour de la conduite du changement** (courrier d'intention du maire et du président de l'EPCI) ;
- les **membres du groupe projet** qui s'engage à suivre l'expérimentation et les coordonnées des référents administratifs, techniques et politiques ;

Renseignements et éléments de candidature à envoyer à PQNA : **Pauline Chatelain**  
[pauline.chatelain@pqn-a.fr](mailto:pauline.chatelain@pqn-a.fr)

## **Date limite de candidature**

Nous acceptons les candidatures jusqu'au **15 août**.

## **Modalités de sélection**

Les dossiers feront l'objet d'une sélection du groupe projet qui suit ce programme (équipes PQN-A, IATU, SGAR, Région Nouvelle-Aquitaine, Banque des territoires).

Une audition préalable avec le territoire pressenti sera effectuée avant de sélectionner définitivement le territoire.

## **Contacts utiles**

### **Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine**

Pauline Chatelain pauline.chatelain@pqn-a.fr

### **IATU**

Christophe Bouriette christophe.bouriette@bordeaux.archi.fr

Jean Michel Roux jean-michel.roux@u-bordeaux-montaigne.fr